

Bloc de compétences 1 : Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale

Activités :

Elaboration de la politique technique d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Conduite de la politique technique d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Bloc de compétences 2 : Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale

Activités :

Direction du système d'entraînement d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Supervision du système d'entraînement et de ses effets

Analyse des résultats du système d'entraînement et mise en adéquation

Bloc de compétences 3 : Manager en sécurité, en compétition (coaching), l'équipe d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale

Activités :

Gestion de la compétition et ses enjeux, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Communication en situation de compétition, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Bloc de compétences 4 : Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale

Activités :

Management du staff technique et sportif d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Gestion des relations interpersonnelles et participation aux relations publiques, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale

Bloc de compétences 1 :

Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs (*) professionnels, ou d'une sélection nationale

(*) Les termes de joueurs ou joueurs professionnels sont utilisés de manière générique dans les présents référentiels, et concernent aussi bien les joueuses professionnelles que les joueurs professionnels.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Elaboration de la politique technique d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale	C1. Concevoir le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels (*), ou d'une sélection nationale, en adoptant une démarche systémique de projet, afin d'inscrire le projet sportif dans la politique générale du club et/ou de sa fédération nationale	Le candidat présente la conception de son projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale en intégrant au sein de celui-ci l'ensemble des problématiques juridiques relatives à ce type de projet. L'évaluation se compose de : - 45' maximum de présentation - 15' maximum d'entretien	Le candidat présente un projet sportif de club professionnel ou d'une sélection nationale. - Il analyse les caractéristiques de l'environnement de la structure de haute performance. - Il identifie les spécificités de la structure dans laquelle le projet s'inscrit (club/fédération nationale, culture, dirigeants élus, acteurs, infrastructures...). - Il explicite les objectifs du projet sportif en lien avec le projet de performance. - Il prend en compte les règles financières et administratives à respecter au sein du club ou de la sélection pour structurer son projet. - Il identifie les caractéristiques juridiques nationales et internationales (UEFA et FIFA) ayant un impact sur le projet.
	C2. Analyser les données relatives aux caractéristiques individuelles et collectives de l'équipe, en choisissant et/ou en construisant des outils d'analyse des performances de		Le candidat présente la démarche adoptée pour : - la collecte des données - l'analyse de ces données via des outils numériques

	l'équipe, afin de contribuer au processus de développement du collectif sportif		<ul style="list-style-type: none"> - mettre en lien les enseignements de l'analyse avec son projet de performance d'équipe.
Conduite de la politique technique d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale	C3. Piloter la mise en place du projet sportif d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en définissant une politique des besoins en ressources humaines en termes d'encadrement, et une politique du recrutement de joueurs, en adéquation avec le développement d'une pratique de haute performance		<p>Le candidat explicite la démarche proposée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir une politique de recrutement de l'encadrement, - identifier les besoins de recrutement des joueurs, - formaliser ces besoins sous la forme d'un organigramme de fiches de postes, pour l'encadrement, - Il définit des profils de joueurs en fonction du projet sportif, - Il partage ces outils et les valide avec la direction, - il assure le suivi des activités de recrutement.
	C4. Etablir la stratégie relative au projet sportif, en proposant un plan d'actions orienté résultats, en vue de s'assurer de la réalisation de ce projet		<p>Le candidat propose un plan d'actions adapté au projet sportif conçu. Il détaille les orientations choisies pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixer les buts et objectifs d'équipe à atteindre pour mener à bien le projet, - communiquer la maquette du projet aux dirigeants du club ou de sa fédération nationale, - informer les différents groupes d'acteurs du club, ou de sa fédération nationale, du projet sportif, pour favoriser leur adhésion au projet. <p>Le candidat porte un regard critique sur son projet et propose d'éventuelles modifications d'optimisation de ses objectifs.</p>
	C5. Mettre en place une politique de prévention pour contribuer à la lutte contre les excès liés à la pratique compétitive de haute performance et contre les risques de conduites addictives, afin de respecter les finalités et valeurs portées par le football professionnel		<p>Le candidat expose la manière dont il contribue à diffuser une éthique football professionnel, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La promotion de l'esprit du jeu,

			<ul style="list-style-type: none">- La prévention et la lutte contre toute forme de violence, tricherie, ou corruption,- La prévention des risques de dopage.
--	--	--	--

Bloc de compétences 2 :

Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Direction du système d'entraînement d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale	C6. Organiser en sécurité le système d'entraînement, en coordonnant les différents axes de la préparation du joueur, dans le respect de son intégrité physique et morale, afin de s'engager dans une logique de performance de haut niveau	<p>Evaluation 2.1</p> <p>Le candidat met en place une séance d'entraînement en relation avec son projet de jeu identifié pour une équipe de haute performance. Cette séance devra mettre en évidence les principes de jeu (offensif et défensif) dans un système équipe bien identifié. L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15' maximum de présentation du projet de jeu. - 45' maximum de conduite d'une séance d'entraînement de haute performance - 15' maximum d'entretien 	<p>Le candidat démontre la mise en place d'un système d'entraînement adapté au football de haute performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en déterminant les buts et objectifs de la préparation à long, moyen, et court terme, - en coordonnant les différents axes de la préparation du joueur (athlétique, technique, tactique, mentale), - en animant des échanges ciblés, entre les différents acteurs spécialisés de la structure (tels que le staff technique, le corps médical et paramédical, les équipes d'analyse de la performance...) afin de susciter les ajustements nécessaires, - en accompagnant les échanges sur les besoins liés à la préparation du joueur, au sein de l'équipe et avec les joueurs.
	C7. Diriger en sécurité des séances d'entraînement pour les équipes d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels en toute sécurité, ou d'une sélection nationale, en formalisant une approche méthodologique, didactique et pédagogique adaptée à la haute	<p>A partir d'une analyse vidéo de match de son équipe, le candidat tire des enseignements afin de mettre en place une séance d'entraînement, visant à remédier</p>	<p>Le candidat explicite et précise la manière dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il planifie les charges d'entraînement et les séances collectives d'entraînement sur le plan technique, tactique, physique et mental.

	<p>performance, afin d'optimiser la relation entraînement-compétition-performance-résultats.</p>	<p>aux problématiques observées pour une équipe de football de haute performance, d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30' maximum de présentation avec un support vidéo de 5' maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il utilise des technologies adaptées à la pratique du football de haute performance pour vérifier que les charges sont respectées et favorisent la sécurité des joueurs. - Il met en œuvre les séances d'entraînement, sur la base de l'analyse de la performance individuelle et collective lors des matches. - Il utilise des pédagogies adaptées à l'entraînement de haute performance.
<p>Supervision du système d'entraînement et de ses effets</p>	<p>C8. Coordonner le suivi des différentes programmations d'entraînement, au niveau individuel, pour veiller à répondre aux besoins de développement des joueurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 45' maximum de conduite d'une séance d'entraînement de haute performance - 15' maximum d'entretien 	<p>Le candidat montre qu'il adopte une approche intégrée de la préparation individuelle du joueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il impulse une démarche pour maîtriser la programmation et les charges d'entraînement : effort/récupération, entraînement/compétition, dans le cadre d'une planification individuelle. - Il organise une stratégie de prévention des blessures, et favorise les pratiques de rééducation physique suivant les diagnostics médicaux de chaque joueur. - Il s'assure de la remise en condition des blessés et des absents.
	<p>C9. Analyser le rendement de l'équipe, en se référant aux supports audiovisuels et numériques susceptibles de contribuer à développer les qualités collectives et individuelles des joueurs professionnels, afin d'optimiser la performance de sa structure</p>		<p>Le candidat analyse les évolutions de l'équipe et en tire des enseignements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il analyse des séances d'entraînement ou de match enregistrées, pour faire des préconisations aux joueurs. - Il vérifie l'efficacité du système de jeu adopté, en fonction des caractéristiques de son équipe et celles de l'équipe adverse. - Il identifie les écarts entre les résultats visés et les résultats obtenus lors des matches, en se basant sur des montages vidéos et données data, pour objectiver ses conclusions.

Analyse des résultats du système d'entraînement et mise en adéquation	C10. Evaluer le système d'entraînement d'une équipe de haute performance, de manière objective, afin de traiter les dysfonctionnements et les écarts entre objectifs et résultats		Le candidat met en lumière la démarche d'évaluation qu'il a choisie. - Il explicite les outils d'évaluation utilisés. - Il précise les constats réalisés au niveau du système d'entraînement. - Il illustre les enseignements qu'il tire de ces constats, et les évolutions proposées pour remédier aux écarts observés.
	C11. Adapter les différentes programmations d'entraînement, en référence aux conclusions de l'évaluation du système d'entraînement, afin de répondre aux exigences de la compétition de haute performance		Le candidat présente comment : - Il adapte la programmation des entraînements pour atteindre le niveau de performance visé par le projet de jeu. - Il collabore avec le staff technique et le staff élargi, pour adapter les objectifs du projet d'entraînement. - Il propose des actions concrètes de remédiations en vue de continuer à faire progresser la performance individuelle et collective.

Bloc de compétences 3 :

Manager en sécurité, en compétition (coaching), l'équipe d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Gestion de la compétition et ses enjeux, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale	C12. Préparer stratégiquement l'équipe d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, à affronter un adversaire particulier, en préparant des plans de jeu en fonction du système de jeu choisi, et des caractéristiques de l'adversaire, en vue de mobiliser les joueurs à l'approche de la compétition	Evaluation 3 Le candidat présente, oralement avec un support de son choix, l'analyse de sa gestion (coaching) d'un jour de match (avant-match, mi-temps, après-match), lors d'un match de haute performance au sein d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale. L'évaluation se compose de : - 30' maximum de présentation - 15' maximum d'entretien.	Le candidat présente la stratégie adoptée pour préparer un match et accompagner l'équipe vers la performance collective et individuelle, en compétition. Il démontre comment : - Il organise la sélection des joueurs. - Il prépare des plans de jeu en précisant les différents postes et tâches des joueurs. - Il étudie l'équipe adverse pour en décrypter le jeu. - Il anime des discussions d'équipe autour des enjeux du match à venir, de l'environnement de la compétition. - Il s'assure de la compréhension par les joueurs des spécificités du jeu proposé.
	C13. Coacher en sécurité l'équipe d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, en créant les conditions favorables à la compétition, pour obtenir le résultat sportif visé		Le candidat explique la manière dont : - Il gère un effectif en parfaite possession de l'ensemble de ses capacités, en fonction des enjeux du match et de son déroulé. - Il analyse la performance individuelle des joueurs et celle de l'équipe, avec le staff technique, pour guider le collectif vers des solutions efficaces, tout

			<p>en préservant les capacités physiques et mentales des joueurs.</p>
<p>Communication en situation de compétition, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale</p>	<p>C14. Créer les conditions favorables à la compétition, en énonçant les règles et les valeurs communes liées au projet de jeu, pour développer la cohésion de l'équipe et favoriser le dépassement de soi lors de la compétition</p>		<p>Le candidat explicite les dispositions utiles pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - instaurer un climat de confiance, en s'appuyant sur les règles et les valeurs communes, - favoriser la recherche du plaisir durant le jeu pour permettre l'engagement individuel, - superviser les comportements et actions des joueurs durant le match, en lien avec le staff technique, pour les réguler. - réguler les relations entre les joueurs, notamment au travers des leaders, pendant le match. - permettre aux joueurs de tirer des enseignements de la compétition, sur le plan individuel et collectif, et d'en tirer des bénéfices.
	<p>C15. Adopter une posture positive et représentative de la philosophie de sa structure, au travers de la compétition, afin de représenter les intérêts du club ou de la sélection nationale</p>		<p>Le candidat illustre la manière dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il collabore avec les médias dans le cadre des conférences de presse. - Il échange avec les supporters, d'une manière positive et efficace, qui reflète la philosophie de la structure de haute performance.

Bloc de compétences 4 :

Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Management du staff technique et sportif d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale	C16. Organiser le travail collectif, en s'appuyant sur un système de délégation et en animant les interactions internes, pour optimiser le fonctionnement du département sportif et technique.	Le candidat présente oralement, son mémoire d'observation d'un club ou d'une structure de haute performance à l'étranger, en procédant à une analyse critique des différentes postures de management en lien avec le projet conduit par le club. L'évaluation se compose de : - 30' maximum de présentation - 30' maximum d'entretien	Le candidat analyse de manière critique les modalités de leadership observées au sein d'un club ou d'une sélection. - Il analyse la mise en œuvre et l'impact de l'organisation du travail et de la délégation de responsabilités. - Il présente pourquoi et comment tisser un réseau de relations internes avec les autres départements du club ou de la sélection nationale. - Il en tire des enseignements pour adapter et faire évoluer ses propres pratiques.
	C17. Assurer la cohésion du département sportif et technique dans un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une une sélection nationale, en identifiant les éventuelles crises ou conflit, en adaptant son style de communication et de management, afin de garantir l'unité du groupe.		Le candidat démontre la prise en compte des facteurs ayant un impact sur la cohésion du département sportif et technique. - Il analyse les sources possibles de déceptions, crises ou de conflits au sein du collectif. - Il propose différents modes de communication et de management possibles, selon les situations rencontrées. - Il propose différentes manières d'instaurer un solide esprit d'équipe.

<p>Gestion des relations interpersonnelles et participation aux relations publiques, dans le cadre d'un club de football professionnel ou d'une sélection nationale</p>	<p>C18. Accompagner les joueurs professionnels au plan socioculturel et professionnel, en collaboration avec le staff technique et avec le staff élargi, afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel</p>		<p>Le candidat explore les différentes modalités d'accompagnement des joueurs professionnels. Il investigate comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des entretiens individualisés, - favoriser un accompagnement individualisé du joueur afin de fixer des objectifs, - créer les conditions favorables à la sécurité psychologique des joueurs pour favoriser leur prise d'initiative, - inviter les joueurs à concrétiser leurs projets personnels. <p>Il argumente la nécessité d'une recherche d'équilibre entre les dimensions professionnelles de la haute performance et le respect de la vie privée des joueurs.</p>
	<p>C19. Conduire des actions de relations publiques dans un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en communiquant auprès de l'ensemble des médias et en participant activement aux activités de communication menées par le club ou sa fédération nationale</p>		<p>Le candidat démontre qu'il prend la mesure de l'impact des médias et de leurs répercussions sur l'image du club.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il analyse le rôle de l'entraîneur dans les relations publiques. - Il explicite les actions de communication observées au sein d'un club ou d'une structure de haute performance. - Il illustre comment l'entraîneur peut soutenir les relations publiques du club et y jouer un rôle actif.